

Comité d'Ile de France de la Fédération Française de cyclisme

252, rue de Rosny - 93106 Montreuil Cedex - Tél.: 0142870010

COMITE D'ILE DE FRANCE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS D'ILE DE FRANCE SUR PISTE 2010

Participation :

Les championnats d'Ile de France sur piste sont ouverts aux catégories de coureurs ci après :

Dames : minimes, cadettes, juniors et seniors de nationalité Française licenciées dans un club d'Ile de France.

Dames des équipes féminines U.C.I. dont le club de rattachement est un club d'Ile de France.

Hommes : minimes, cadets, juniors et seniors de nationalité Française licenciés dans un club d'Ile de France.

Elites "Pro" de nationalité Française du Team Pro Piste de Créteil dont le club de rattachement est un club d'Ile de France.

Dames des équipes féminines U.C.I. dont le club de rattachement est un club d'Ile de France.

Par décision de la Ligue National du Cyclisme Professionnel les coureurs élites "Pro" membres des équipes Pro Tour, Continentales Pro. et Continentales U.C.I. ne sont pas autorisés à participer au Championnats régionaux piste.

Les compétitrices des équipes féminines U.C.I. devront être engagées par leur groupe sportif et porter le maillot de leur groupe sportif.

Pour participer aux championnats d'Ile de France, les coureurs bénéficiant de la double appartenance (Outre Mer et Métropole), devront fournir une attestation d'autorisation de participation délivrée par le Président du Comité d'Outre Mer concerné, à défaut le licencié concerné ne sera pas autorisé à participer. (article 1.1.018 de la réglementation fédérale).

Engagements :

Tous les engagements pour les Championnats d'Ile de France sur Piste s'effectueront sur le site internet fédéral, pour la date et l'heure de clôture indiquées sur les détails d'organisations.

Aucun engagement sur place ne sera accepté.

Retrait des Dossards :

Pour les réunions se déroulant sur une journée complète, le retrait des dossards se fera le matin avant le début des épreuves et l'après midi avant le début des épreuves.

Attribution des maillots :

Un maillot de champion, championne d'Ile de France est remis à chaque vainqueur d'épreuve si 4 coureurs ou équipes prennent le départ.

Des conditions particulières pour certaines disciplines sont annotées dans chaque règlement d'épreuve.

Rappel des développements autorisés :

Minimes garçons : 6,10 mètres.

Minimes filles et cadettes : 6,71 mètres

Cadets : 7,01 mètres

Le contrôle doit être effectué avant le départ et éventuellement à l'arrivée.

CHAMPIONNAT D' ILE DE FRANCE DE L'AMERICAINE SUR LE VELODROME DE SAINT DENIS

Catégories.

Cadets, juniors et seniors hommes, participation par équipes de club, de département, ou mixte, coureurs dont le club de rattachement est un club en Ile de France.

Un maillot de champion d'Ile de France ne sera attribué à chaque coureur des équipes championnes d'Ile de France que si *4 équipes prennent le départ.*

Distances:

Cadets : 80 tours 20 Km, 4 classements.

Juniors : 120 tours 30 Km, 6 classements.

Seniors : 200 tours 50 Km, 10 classements.

Les équipes d'un même club ou d'un même département doivent revêtir des maillots différents, les coureurs qui ne respectent cette condition sont interdits de départ.

Les points aux classements intermédiaires : 5 - 3 - 2 - 1

Les épreuves sont disputées par équipes de 2 coureurs se relayant.

Le classement s'établit à la distance, suivant le nombre de tours entiers parcourus par chaque équipe.
Les équipes ayant parcouru le même nombre de tours sont classées suivant le nombre de points obtenus.
En cas d'égalité en tours et en points, c'est la place du sprint final qui départage.

Au cours des classements intermédiaires, toutes les équipes en courses participent aux classements, quelle que soit l'avance ou le retard (en tours complets) qu'elles puissent compter.

Les coureurs de la même équipe peuvent se relayer à volonté à la main ou au boudin, sauf les cadets où le relais s'effectue impérativement au boudin.

Les sprints se déroulent suivant les règles régissant les épreuves de vitesse.

Une équipe a gagné un tour quand elle a rejoint le dernier coureur du peloton le plus important.
Un coureur lâché du peloton et doublé n'a pas le droit de mener sous peine de mise hors course de l'équipe.

Si dans un tour comptant pour le classement un ou des coureurs rejoignent la queue du groupe le plus important ce ou ce (s) coureur (s) bénéficiera (ont) du gain d'un tour. Les points seront attribués immédiatement aux coureurs échappés suivant ou à ceux du peloton au passage suivant.

En cas d'entente en course, les commissaires auront le pouvoir, soit :
de donner un avertissement.

de procéder à la mise hors course de (s) équipe (s).

Les équipes doublées 3 fois par le peloton principal peuvent être éliminées par les commissaires si leur présence nuit au bon déroulement de l'épreuve.

En cas de chute ou d'incident mécanique de l'un des coureurs, son équipier doit immédiatement reprendre la position de l'équipe dans la course ; il n'y aura pas de neutralisation.

En cas de chute simultanée des 2 équipiers, l'équipe a droit à une neutralisation égale au nombre de tours le plus proche de 1000 mètres soit 4 tours. En remontant en piste, l'un des 2 équipiers doit reprendre la place que l'équipe occupait avant l'incident. Les équipiers neutralisés ne pourront pas reprendre dans le dernier kilomètre soit les 4 derniers tours, l'équipe sera classée en fonction des tours gagnés ou perdus et des points acquis au moment de l'accident.

En cas de chute impliquant plus de la moitié des équipes (calculé sur la base d'un coureur par équipe), la course est arrêtée et les commissaires fixent la durée de l'interruption. un nouveau départ est pris et chaque équipe conserve : - les tours gagnés ou perdus.

- les points acquis au moment de la chute.

En cas d'interruption de la course pour cause d'intempéries, les commissaires prennent les décisions suivantes :

	Recourir entièrement le jour même	Reprendre la course le jour même avec les tours et points accumulés	Résultat acquis
	Arrêt avant :	Arrêt entre :	Arrêt après :
Cadets :	10 Km (40 tours)	10 et 15 Km (40 tours et 60 tours)	15 Km (60 tours)
Juniors :	10 Km (40 tours)	10 et 25 Km (40 tours et 100 tours)	25 Km (100 tours)
Seniors :	20 Km (80 tours)	20 et 40 Km (80 tours et 160 tours)	40 Km (160 tours)

Le ravitaillement est autorisé pour le coureur relayé au bas de la piste côté ligne opposée, sauf dans les 4 tours précédents les classements.

Une reprise de la compétition avec les points accumulés n'est possible que si la reprise a lieu lors de la même journée.

Dans le cas contraire, la course est recourue entièrement et il n'y a pas de résultats intermédiaires acquis.

Catégories.

Hommes Minimes, Cadets, Juniors et Seniors.

Un maillot de champion d'Ile de France ne sera attribué à chaque vainqueur que si **4 concurrents prennent le départ.**

Seniors hommes : un maillot de champion d'Ile de France sera remis au 1^{er} Espoir s'il termine dans les 6 premiers.

Si c'est un Espoir le vainqueur remise d'un seul maillot.

Catégories.

Dames Minimes, Cadettes, Juniors et Seniors.

Dames Juniors et Seniors :

Un maillot sera remis :

à la 1^{ère} Junior et à la 1^{ère} Senior.

Dames Minimes et Cadettes :

Un maillot sera remis :

à la 1^{ère} Minime et à la 1^{ère} Cadette.

Distances :

Dames.

Minimes et Cadettes : 12 tours 5,448 Km, 3 classements.

Juniors et Seniors : 32 tours 14,528 Km, 8 classements.

Hommes.

Minimes : 15 tours 6,810 Km, 3 classements.

Cadets : 32 tours 14,528 Km, 8 classements.

Juniors : 55 tours 24,971 Km, 11 classements.

Seniors : 70 tours 31,781 Km, 14 classements.

Le classement final s'établit aux points gagnés et accumulés par les coureurs lors des sprints intermédiaires, lors du sprint final et par tour gagné.

Les points aux classements : 5 - 3 - 2 - 1

Les points par tour gagné sur le peloton principal : 20

En cas d'égalité aux points, il est tenu compte de la place lors du sprint final.

Déroulement de l'épreuve :

Avant le départ, la moitié des coureurs se rangent le long de la balustrade, l'autre moitié est tenue en file indienne dans le couloir des sprinters.

Le départ est donné lancé, après un tour neutralisé.

Les sprints se déroulent suivant les règles de la vitesse.

Un coureur est considéré avoir gagné un tour et obtient 20 points quand il a rejoint le dernier coureur du peloton principal.

Tout coureur perdant 1 tour sur le peloton principal perd également 20 points.

Si dans un tour comptant pour le classement un ou des coureurs rejoignent la queue du groupe le plus important ce ou ces coureurs bénéficiera (ont) du gain d'un tour ; soit 20 points. Les points seront attribués immédiatement aux coureurs échappés suivants ou à ceux du peloton au passage suivant.

Le ou les coureur (s) lâchés du peloton et rejoint (s) par un ou des coureurs en train de prendre un tour n'ont pas le droit de mener ces derniers, sous peine de mise hors course.

Les coureurs comptant un ou plusieurs tour (s) de retard sur le peloton principal peuvent être éliminés par le collègue des commissaires, de façon à ne pas fausser le classement. Ils devront immédiatement quitter la piste.

En cas d'entente en course, les commissaires peuvent mettre hors course les coureurs concernés.

En cas d'accident reconnu, le coureur a le droit à une neutralisation d'un nombre de tours le plus proche de 1300 mètres soit 3 tours. En remontant en piste, il doit reprendre la position qui était la sienne avant l'accident. Le coureur neutralisé ne pourra remonter en piste dans le dernier kilomètre soit les 2 derniers tours mais sera classé en fonction des points acquis au moment de l'accident. Il est interdit à un athlète accidenté ou à un tiers non officiel de toucher sa machine, roues et boyaux, avant l'arrivée du commissaire.

En cas de chute de plus de moitié des coureurs, la course est arrêtée et les commissaires fixe la durée de l'interruption.

Un nouveau départ est donné à partir des positions au moment de la chute.

En cas d'interruption de la course pour cause d'intempéries, les commissaires prennent les décisions suivantes :

	Recourir entièrement le jour même	Reprendre la course le jour même avec points accumulés	Résultat acquis
	Arrêt avant :	Arrêt entre :	Arrêt après :
Dames :			
Minimes Cadettes :	5,448 Km (12 tours)		5,448 Km (12 tours)
Juniors Seniors :	7,264 Km (16 tours)	7,264 Km et 9,988 Km (16 tours et 22 tours)	9,988 Km (22 tours)
Hommes :			
Minimes :	6,810 Km (15 tours)		6,810km (15 tours)
Cadets :	7,264 Km (16 tours)	7,264 Km et 9,988 Km (16 tours et 22 tours)	9,988 Km (22 tours)
Juniors :	9,988 Km (22 tours)	9,988 Km et 19,976 Km (22 tours et 44 tours)	19,976 Km (44 tours)
Seniors :	14,982 Km (33 tours)	14,982 Km et 24,971Km (33 tours et 55 tours)	24,97 1Km (55 tours)

Une reprise de la compétition avec les points accumulés n'est possible que si la reprise a lieu lors de la même journée.

Dans le cas contraire, la course est recourue entièrement et il n'y a pas de résultats intermédiaires acquis.

CHAMPIONNAT D' ILE DE FRANCE DU KEIRIN SUR LE VELODROME DE SAINT DENIS

Catégories.

Hommes juniors et seniors.
1 seul classement.

Un maillot de champion d'Ile de France ne sera attribué au vainqueur que si **4 concurrents ou prennent le départ.**

Un maillot de champion d'Ile de France est remis au premier junior finaliste (classé dans les 6 premiers).

Dans le cas de victoire d'un coureur junior il ne sera pas attribué de titre, ni de maillot au premier senior.

Déroulement de l'épreuve :

Les coureurs s'affrontent dans un sprint après 5,5 tours derrière un meneur à vélo moteur qui quitte la piste 2,5 tours avant l'arrivée. Nombre de tours de l'épreuve : 8 soit une distance de 2 Km.

Il est organisé 1 premier tour de compétition, des repêchages, le deuxième tour, et une finale.

1er tour de compétition :

Nombre de séries et de repêchages en fonction du nombre de participants.
2 ou 3 qualifiés par série et par repêchage permettant de qualifier 18 ou 12 coureurs.

2ème tour de compétition :

18 coureurs qualifiés : 3 séries, 2 qualifiés par séries.

12 coureurs qualifiés : 2 séries, 3 qualifiés par séries.

Finale de classement pour les places de 7 à 12.

Finale à 6 coureurs.

Le meneur roule à l'intérieur du couloir des sprinters en partant de 30 Km/h, il augmente progressivement l'allure jusqu'à 50 Km/h, vitesse qui est atteinte à 4 tours de l'arrivée, il quitte la piste ligne opposée conformément aux instructions des commissaires à 2,5 tours de l'arrivée.

Pour la composition des séries du 1er tour, le classement des championnats de vitesse seniors et juniors est pris en compte.

Les positions de départ des coureurs sont déterminées par tirage au sort. les coureurs sont placés dans cet ordre les uns à côté des autres sur la ligne de poursuite, le couloir des sprinters restant libre. Les coureurs sont tenus par des assistants et ne doivent pas être poussés.

Le départ est donné lorsque le meneur s'approche de la ligne de poursuite dans le couloir des sprinters.

Un nouveau départ sera donné immédiatement si un accident se produit dans le premier demi tour.

A moins qu'un autre coureur ne prenne volontairement cette position, le coureur ayant tiré le N° 1 doit obligatoirement prendre le sillage du meneur pour au moins 1 tour, faute de quoi la course sera arrêtée et ce coureur éliminé.

Lors du nouveau départ le coureur ayant tiré le N° 2 doit obligatoirement prendre le sillage du meneur.

La course sera arrêtée en cas de comportement fautif ou non sportif de la part d'un ou plusieurs coureurs durant la phase de course se déroulant derrière le dergy. La course sera recourue sans le ou les fautifs.

Tout coureur qui dépasse l'arrière de la roue arrière du vélo moteur avant que ce dernier ne quitte la piste est disqualifié.

L'épreuve se déroule selon le règlement de la vitesse.

Un nouveau départ est donné immédiatement si un accident se produit dans les 30 premiers mètres.

Catégories :

Hommes cadets, juniors, seniors.

Un maillot de champion ne sera attribué à chaque vainqueur que si **4 concurrents ou concurrentes prennent le départ.**

Toutefois si le nombre de concurrents prenant le départ est inférieur à 4, un maillot pourra être remis à condition de réaliser les performances suivantes :

Cadets: 4' 00"

Juniors hommes : 3' 50"

Seniors hommes: 4' 55"

Dames juniors, seniors.

Dames Juniors et Seniors :

Un maillot sera remis :

à la 1^{ère} Junior et à la 1^{ère} Senior.

Matériel autorisé pour les cadets:

- vélo traditionnel uniquement (cintre sans prolongateur).
- roues compactes ou à bâtons autorisées.

Distances :

Cadets : 3 Km, 6 tours, finale directe.

Juniors : 3 Km, 6 tours, séries et finales.

Seniors : 4 Km, 8 tours, séries et finales.

Dames juniors : 2 Km, 4 tours, séries et finales.

Dames seniors : 3 Km, 6 tours, séries et finales.

Déroulement des épreuves : 2 coureurs en piste

Cadets :	Finale directe	
Juniors :	Séries et finales 1 et 2	3 et 4
Seniors :	Séries et finales 1 et 2	3 et 4
Dames juniors :	Séries et finales 1 et 2	3 et 4
Dames seniors :	Séries et finales 1 et 2	3 et 4

Dans les séries qualificatives, les commissaires doivent faire en sorte de mettre en présence 2 coureurs approximativement de même valeur (fort avec fort, faible avec faible) sans pour autant opposer les deux supposés meilleurs.

Les 8 premiers par catégories de l'année 2009 partent dans les dernières séries dans l'ordre inverse de leur classement.

Les concurrents rejoints continuent afin de faire enregistrer un temps sur la distance.

Un coureur rejoint ne doit pas profiter du sillage de son adversaire, il doit rester à une distance de 10 mètres minimum de celui - ci, il ne peut le repasser sauf s'il est victime d'un incident.

Les concurrents ayant réalisé les 4 meilleurs temps sont retenus pour disputer les finales.

En finales les concurrents sont opposés comme suit :

Pour les places de 3 et 4 : 3^{ème} temps, ligne d'arrivée contre 4^{ème} temps, ligne opposée.

Pour les places de 1 et 2 : 1^{er} temps, ligne d'arrivée contre 2^{ème} temps, ligne opposée.

Il n'y a pas de remplacement pour les finales, l'abstention d'un concurrent entraîne automatiquement un walk - over pour son adversaire. Ce dernier n'est pas tenu de couvrir la distance, mais doit se présenter sur la ligne de départ. Sauf cas de force majeure la place du coureur absent sera laissée vacante.

Classement à la distance, la course est arrêtée au moment où l'un des concurrents a rattrapé l'autre. La fin de course est signalée au moyen d'un coup de sifflet ou de revolver.

Si deux concurrents d'un même club se rencontrent, l'un des 2 doit porter un signe distinctif.

Il ne sera admis qu'une seule personne par concurrent sur le bord de la piste pour indiquer à chaque coureur sa position par rapport à son adversaire. Celle - ci devra simplement se déplacer en avançant ou en reculant à proximité de la ligne d'arrivée, sans toutefois accomplir de geste inconsidéré d'encouragement.

Un compte tours et une cloche seront installés sur la ligne d'arrivée de chaque coureur.

Lors du départ chaque coureur est tenu par un commissaire.

Le départ est pris à la corde.

Lors des séries qualificatives et des finales directes, le lieu de départ des coureurs est fixé par les commissaires. Pour les finales, c'est le coureur ayant réalisé le meilleur temps en séries qui part ligne d'arrivée.

Le starter arrête la course au moyen d'un double coup de sifflet ou de revolver dans le cas d'un départ irrégulier. Un coup de revolver indique la fin de course au moment où chaque coureur passera la ligne d'arrivée la distance réalisée ou le cas échéant dans les finales des places de 1 à 4 au moment où un coureur en rejoint l'autre.

Départs, faux départs, arrêts et fin de course.

Le départ est donné par le starter placé au milieu de la pelouse au moyen d'un coup de sifflet ou de revolver.

Le faux départ sera également donné par le starter au moyen d'un double coup de sifflet ou de revolver, lorsque celui -ci considère que le départ n'est pas pris dans les règles.

Le coureur qui provoque 2 faux départ en séries est éliminé.

Tout coureur qui provoque un arrêt de course non motivé un fois le départ donné par le starter est mis hors course.

L'arrêt de la course est ordonné par le starter par un double coup de revolver.

Un coureur est considéré rejoint au moment où le pédalier de sa bicyclette de son adversaire parvient à la hauteur du pédalier de sa propre bicyclette.

Accidents :

Lors des séries qualificatives (**et finale directe pour les cadets**) :

Dans le premier demi - tour en cas d'accident, la course est recourue immédiatement.

Après le premier demi - tour, la course n'est pas arrêtée. Le coureur victime d'un accident reconnu est autorisé à effectuer une nouvelle tentative à la fin des séries qualificatives (seul contre la montre ou face un autre coureur se trouvant dans le même cas).

Lors des finales pour les places de 1 à 4 :

Un coureur qui provoquent 2 faux départs en finale perd sa finale.

Dans le premier demi - tour en cas d'accident, la course est recourue immédiatement.

Si un accident intervient avant le dernier kilomètre (500 mètres pour les juniors dames) la course est interrompue et les coureurs repartent sur leur position dans un délai de 5 minutes maximum :

Le coureur de tête sur la ligne de son dernier passage au demi tour.

L'autre coureur avant la ligne opposée à une distance calculée par le chronométrateur sur la base de son retard lors du dernier passage au demi tour.

Un nouveau départ est donné, les coureurs parcourent la distance manquant à la distance totale au moment du dernier passage au demi - tour avant l'accident.

Le temps final est obtenu par l'addition des temps partiels.

Dans le dernier kilomètre (500 mètres pour les dames juniors) si un des coureurs est accidenté, le résultat est acquis, est déclaré vainqueur le coureur en tête au dernier pointage. La vitesse moyenne réalisée au passage du dernier demi-tour permet de calculer le temps à lui attribuer.

Dans chaque manche incluse la finale, 1 seul nouveau départ par coureur est permis à la suite d'un accident.

CHAMPIONNAT D' ILE DE FRANCE DU KILOMETRE SUR LE VELODROME DE SAINT DENIS

Catégories.

Seniors hommes.

Juniors hommes.

Classements :

1 classement scratch.

1 classement Juniors.

Un maillot de champion d'Ile de France ne sera attribué au vainqueur que si **4 concurrents ou prennent le départ.**

Dans le cas de victoire d'un coureur junior il ne sera pas attribué de titre, ni de maillot au premier senior.

Toutefois si le nombre de concurrents prenant le départ est inférieur à 4, un maillot pourra être remis à condition de réaliser le temps de 1' 15".

Distance : 1 Km, 4 tours, finale directe.

Déroulement de l'épreuve :

1 coureur en piste.

Le départ est pris à la corde.

Tous les coureurs doivent faire leur tentative au cours de la même réunion. Si pour une cause quelconque, cette épreuve ne peut aller à son terme, les temps accomplis par les concurrents ne sont pas retenus, il devront alors recourir l'épreuve lors d'une nouvelle réunion.

Les temps sont enregistrés par bande de contact au 1000ème de seconde.

Les départs seront donnés au sifflet ou revolver.

Le coureur est tenu par un commissaire.

En cas d'égalité les coureurs seront classés ex aequo.

Départ : chaque concurrent effectue un essai individuel. L'ordre de départ est déterminé par tirage au sort, sauf pour les 10 premiers coureurs de l'année 2009 qui partiront en dernier dans l'ordre inverse de leur classement.

En cas de faux départ le coureur prendra un nouveau départ immédiatement.

En cas d'accident reconnu ou pas après un repos de 15 minutes, le coureur prendra un nouveau départ.

Un coureur est autorisé à ne prendre que 2 départs.

CHAMPIONNAT D' ILE DE FRANCE DES 500 METRES SUR LE VELODROME JACQUES ANQUETIL

Catégories.

Dames seniors.

Dames juniors.

Classements :

2 classements : 1 classement Dames seniors.

1 classement Dames juniors.

Un maillot de championne d'Ile de France sera attribué :

à la 1^{ère} junior.

à la 1^{ère} senior

Distance : 500 mètres, 1 tour, finale directe.

Déroulement de l'épreuve :

1 coureur en piste.

Le départ est pris à la corde.

Tous les coureurs doivent faire leur tentative au cours de la même réunion. Si pour une cause quelconque, cette épreuve ne peut aller à son terme, les temps accomplis par les concurrents ne sont pas retenus, il devront alors recourir l'épreuve lors d'une nouvelle réunion.

Les temps sont enregistrés par bande de contact au 1000^{ème} de seconde.

Les départs seront donnés au sifflet ou revolver.

Le coureur est tenu par un commissaire.

En cas d'égalité les coureurs seront classés ex aequo.

Départ : chaque concurrent effectue un essai individuel. L'ordre de départ est déterminé par tirage au sort, sauf pour les 10 premiers coureurs de l'année 2009 qui partiront en dernier dans l'ordre inverse de leur classement.

En cas de faux départ le coureur prendra un nouveau départ immédiatement.

En cas d'accident reconnu ou pas après un repos de 15 minutes, le coureur prendra un nouveau départ.

Un coureur est autorisé à ne prendre que 2 départs.

CHAMPIONNAT D' ILE DE FRANCE VITESSE PAR EQUIPE SUR LE VELODROME JACQUES ANQUETIL

Catégories.

Cadets, juniors, espoirs et seniors. (Hommes uniquement dans toutes les catégories)

Participation.

Equipes de club ou équipes de département composées uniquement d'hommes :

- 1 cadet, 1 junior, 1 senior.
- ou 1 cadet, 1 junior, 1 espoir.
- ou 1 cadet, 2 juniors.
- ou 1 cadet, 2 espoirs.

Pas de limitation du nombre d'équipes par club ou par département.

Un maillot de champion d'Ile de France ne sera attribué à chaque coureur de l'équipe championne d'Ile de France (*y compris ceux ayant participé aux séries*) que si **4 équipes prennent le départ.**

Toutefois si le nombre d'équipes prenant le départ est inférieur à 4, des maillots pourront être remis à condition de réaliser le temps de : 50".

Distance :

Equipe 750 mètres 1 tour et demi, chaque coureur effectue 1 demi tour.
Déroulement de l'épreuve.

La vitesse par équipe est une épreuve disputée sur 1 tour et demi de piste, opposant 2 équipes de 3 coureurs dont chaque coureur doit mener 1 demi tour. Le coureur cadet doit obligatoirement mener le 1^{er} demi tour

Séries et finales : places de 1 et 2 / 3 et 4

En cas d'égalité c'est le temps du dernier demi tour qui départage.

Il n'y a pas de remplacement pour les finales, l'abstention d'une équipe entraîne automatiquement un walk - over pour l'autre équipe. Cette dernière n'est pas tenue de couvrir la distance, mais doit se présenter sur la ligne de départ. Sauf cas de force majeure la place de l'équipe absente sera laissée vacante.

La composition d'une équipe peut être modifiée pour les finales par des coureurs figurant sur la liste des engagés, cependant ne pourront pas y être inclus des coureurs ayant disputé les séries au sein d'une autre équipe.

Les commissaires devront être prévenus 15 minutes avant le départ des finales.

Le départ est pris au milieu de chaque ligne droite. Les coureurs sont placés soit les uns à côté des autres sur la ligne de départ, soit sur une diagonale formant un angle de 45° avec la ligne de départ. La distance latérale entre chaque coureur doit être égale et comprise entre 1,50 mètre et 2 mètres.

Lors des séries qualificatives, la place de chaque équipe est fixée par les commissaires.

Pour les finales, c'est l'équipe ayant réalisé le meilleur temps en séries qui part ligne d'arrivée.

Le coureur de tête (cadet) placé à la corde est tenu par un commissaire, il mène le premier demi tour et s'écarte vers l'extérieur, puis redescend pour quitter la piste sans gêner l'autre équipe. Le coureur qui mène le second demi tour et s'écarte de la même manière.

Chaque coureur de l'équipe doit mener un demi tour complet.

Une équipe est classée à la dernière place du stade de la compétition dans lequel l'infraction été commise.

Si un coureur s'écarte plus de 15 mètres avant le demi tour qu'il doit mener.

Si un coureur ne s'écarte pas dans les 15 mètres qui suivent le demi tour qu'il doit mener.

En cas de poussette.

Accidents :

Dans chaque manche, incluse la finale, 1 seul nouveau départ par équipe est permis.

Séries qualificatives :

Les 8 premières équipes de l'année 2009 partent les dernières dans l'ordre inverse de leur classement.

En cas d'accident, l'équipe effectue une nouvelle tentative (une seule) à la fin des séries qualificatives qu'il s'agisse d'un accident reconnu ou non reconnu.

Au cas où un second accident survient lors de la deuxième tentative, l'équipe est éliminée.

Toute équipe qui aurait été gênée par l'accident de son adversaire peut être autorisée sur décision des commissaires, à effectuer

Une autre tentative à la fin des séries qualificatives.

Finales :

En cas d'accident reconnu ou non reconnu survenant à une équipe, la course est arrêtée et recommencée.

Si l'équipe est victime d'un autre accident reconnu ou non lors de sa nouvelle tentative, elle sera considérée battue.

CHAMPIONNAT D' ILE DE FRANCE DE LA POURSUITE PAR EQUIPE SUR LE VELODROME JACQUES ANQUETIL

Catégories.

Juniors et Seniors

Participation.

Equipes de club ou équipes de département composées uniquement d'hommes :

Juniors
ou Juniors et seniors.
ou Seniors.

Pas de limitation du nombre d'équipes par club ou département ou groupe sportif.

Un maillot de champion d'Ile de France ne sera attribué à chaque coureur de l'équipe championne d'Ile de France (*y compris ceux ayant participé aux séries*) que si **4 équipes prennent le départ.**

Si c'est une équipe juniors qui remporte l'épreuve scratch, pas d'attribution de maillots à l'équipe seniors.

Toutefois si le nombre d'équipes prenant le départ est inférieur à 4, des maillots pourront être remis à condition de réaliser le temps de :

Juniors : 5' 05".

Seniors : 4' 50".

Distance :

4,000 mètres 8 tours

Classements :

Les championnats d'Ile de poursuite par équipe juniors et seniors se disputeront dans le cadre d'un seul tournoi.

A l'issue du tournoi de poursuite par équipe 2 classements seront établis :

Un classement scratch.

Un classement junior.

La prise de temps et l'enregistrement des passages à chaque demi-tour se font sur la roue avant du 3^{ème} coureur.

Déroulement de l'épreuve.

Séries et finales 1 et 2 / 3 et 4

Si deux équipes d'un même club, d'un même département, d'un même groupe sportif se rencontrent, l'une des 2 doit porter un signe distinctif.

Il ne sera admis qu'une seule personne par équipe sur le bord de la piste pour indiquer à chaque formation sa position par rapport à son adversaire. Celle - ci devra simplement se déplacer en avançant ou en reculant à proximité de la ligne d'arrivée, sans toutefois accomplir de geste inconsidéré d'encouragement.

Un compte tours et une cloche seront installés sur la ligne d'arrivée de chaque équipe.

Lors du départ le coureur de chaque équipe placé à la corde est tenu par un commissaire. Ce coureur doit obligatoirement prendre la tête jusqu'au 1^{er} relais.

Le départ est pris à la corde.

Les coureurs de chaque équipe sont placés soit les uns à côté des autres sur la ligne de départ, soit sur une diagonale formant un angle de 45° avec la ligne de départ.

Le starter arrête la course au moyen d'un double coup de sifflet ou de revolver dans le cas d'un départ irrégulier.

Un coup de revolver indique la fin de course au moment où le 3^{ème} coureur de chaque équipe passe la ligne d'arrivée la distance réalisée ou le cas échéant dans les finales des places de 1 à 4 au moment où une équipe rejoint l'autre.

Séries qualificatives :

Les 8 premières équipes de l'année 2008 partent les dernières dans l'ordre inverse de leur classement.

Les équipes rejointes continuent afin de faire enregistrer un temps sur la distance.

Une équipe rejointe ne doit pas profiter du sillage équipe, elle doit rester à une distance de 10 mètres minimum de celle - ci, elle ne peut la repasser sauf si elle victime d'un incident.

Les équipes ayant réalisé les 4 meilleurs temps sont retenus pour disputer les finales.

Si aucune équipe juniors ne figurait dans les 4 meilleurs temps de séries, une autre finale pour les places de 1 et 2 des équipes juniors serait alors disputée.

Finales :

En finales les équipes sont opposés comme suit :

Pour les places de 3 et 4 : 3ème temps, ligne d'arrivée contre 4ème temps, ligne opposée.

Pour les places de 1 et 2 : 1er temps, ligne d'arrivée contre 2ème temps, ligne opposée.

Il n'y a pas de remplacement pour les finales, l'abstention d'une équipe entraîne automatiquement un walk - over pour l'autre équipe. Cette dernière n'est pas tenue de couvrir la distance, mais doit se présenter sur la ligne de départ. Sauf cas de force majeure la place de l'équipe absente sera laissée vacante.

La composition d'une équipe peut être modifiée pour les finales par des coureurs figurant sur la liste des engagés, dans la réunion, cependant ne pourront pas y être inclus des coureurs ayant disputé les séries au sein d'une autre équipe. Les commissaires devront être prévenus 15 minutes avant le départ des finales.

Classement à la distance, la course est arrêtée au moment où l'une des équipes a rattrapé l'autre.

La fin de course est signalée au moyen d'un coup de sifflet ou de revolver.

Pour les finales, c'est l'équipe ayant réalisé le meilleur temps en séries qui part ligne d'arrivée.

Le starter arrête la course au moyen d'un double coup de sifflet ou de revolver dans le cas d'un départ irrégulier.

Un coup de revolver indique la fin de course au moment où le 3ème coureur de chaque équipe passe la ligne d'arrivée la distance réalisée ou le cas échéant dans les finales des places de 1 à 4 au moment où une équipe rejoint l'autre.

Départs, faux départs, arrêts et fin de course.

Le départ est donné par le starter placé au milieu de la pelouse au moyen d'un coup de sifflet ou de revolver.

Le faux départ sera également donné par le starter au moyen d'un double coup de sifflet ou de revolver, lorsque celui - ci considère que le départ n'est pas pris dans les règles.

L'équipe qui provoque plus de 2 faux départ en séries est éliminée.

Toute équipe qui provoque un arrêt de course non motivé un fois le départ donné par le starter est mis hors course.

L'arrêt de la course est ordonné par le starter par un double coup de revolver.

Une équipe est considérée rejointe au moment où le pédalier de sa bicyclette de son adversaire parvient à la hauteur du pédalier de sa propre bicyclette.

Accidents :

Lors des séries qualificatives :

Dans le premier demi - tour toute équipe victime d'un accident (reconnu ou non), prendra un nouveau départ immédiatement.

Si un accident reconnu se produit après le premier demi-tour et qu'un seul coureur est accidenté l'équipe peut soit continuer avec les 3 autres coureurs, soit s'arrêter dans le tour à partir du lieu où l'accident s'est produit (sous peine de disqualification en cas d'accident non reconnu) ; l'autre équipe doit continuer. En cas d'accident non reconnu l'équipe doit continuer sa course à coureurs.

L'équipe du coureur qui s'est arrêtée après un accident reconnu prendra un nouveau départ à la fin des séries qualificatives, le cas échéant avec une équipe se trouvant dans le même cas.

Lors des finales :

En cas d'accident se produisant dans le premier demi - tour, la course est arrêtée et recommencée.

Si l'accident est reconnu l'équipe repart au complet. Si l'accident n'est pas reconnu, le coureur concerné est mis hors course et l'équipe repart avec 3 coureurs.

Après le premier demi-tour, aucun accident (reconnu ou non) n'est pris en considération ; la course continue si l'équipe conserve 3 coureurs en course. Dans le cas contraire, cette équipe s'arrête, elle est considérée battue.

L'équipe adverse s'arrête et elle est déclarée vainqueur.

CHAMPIONNAT D' ILE DE FRANCE DE VITESSE INDIVIDUELLE SUR LE VELODROME DE SAINT DENIS

Catégories.

Hommes juniors, seniors.

Un maillot de champion d'Ile de France ne sera attribué à chaque vainqueur que si **4 concurrents prennent le départ.**

Déroulement de l'épreuve :

Qualifications :

Une épreuve qualificative pour chaque catégorie est disputée par essais individuels sur 200 mètres départ lancé. Cette épreuve qualificative fait partie intégrante de l'épreuve de vitesse, ce qui implique l'utilisation de vélos classiques.

Les coureurs partent de la ligne opposée et effectuent 3 tours et demi ; les 200 derniers mètres étant chronométrés (au 1000^{ème} de seconde).l'ordre des départ est déterminé en partant du principe que les 8 premiers classés du championnat d'Ile de France de l'année 2009 partiront les derniers dans l'ordre inverse de leur classement.

Pour les autres coureurs, tirage au sort obligatoire.

Le coureur entre en piste dès qu'il a été dépassé par le coureur précédent qui a déclenché le chronomètre.

En cas d'accident reconnu ou non reconnu, le coureur prend un nouveau départ.

Un seul nouveau départ est permis.

Coureurs qualifiés :

Hommes juniors : Jusqu'au 18ème meilleur temps (si plus de 12 partants).
Les 9 meilleurs temps (si moins de 12 partants).

Hommes seniors : Jusqu'au 18ème meilleur temps (si plus de 12 partants).
Les 9 meilleurs temps (si moins de 12 partants).

En cas d'ex-aequo, lors de l'établissement du classement de l'épreuve des 200 mètres lancé, les coureurs sont départagés par tirage au sort.

Championnat de vitesse. 3tours

Hommes juniors : (si au moins 12 partants) 6 séries, 3 repêchages - 3 1/4 de finale à 3, 1 repêchage
2 1/2 en 2 manches - 2 finales en 2 manches.

(si moins de 12 partants) 3 1/4 de finale à 3, 1 repêchage
2 1/2 en 2 manches - 2 finales en 2 manches.

Hommes seniors : (si au moins 12 partants) 6 séries, 3 repêchages - 3 1/4 de finale à 3, 1 repêchage
2 1/2 en 2 manches - 2 finales en 2 manches.

(si moins de 12 partants) 3 1/4 de finale à 3 , 1 repêchage
2 1/2 en 2 manches - 2 finales en 2 manches.

Pour chacun des participants, la position de départ est déterminée par tirage au sort. Si la course se dispute en 2 manches chacun des concurrents doit mener dans l'une d'elles suivant le tirage au sort. Dans le cas de belle un nouveau tirage au sort est effectué.

Le coureur qui tire le numéro 1 doit partir à la corde et mener jusqu'à la ligne de poursuite du côté opposé de la piste, à moins d'être dépassé.

Un maximum de 2 surplaces sont autorisés par course .La durée maximum d'un surplace est de 30 secondes à l'issue desquelles le starter indique à l'athlète de tête de continuer. Le cas échéant, le starter arrête la course et l'autre coureur est déclaré vainqueur de la manche.

Dans une course à 3 ou plusieurs coureurs, la course est immédiatement recourue à 2 ou plusieurs coureurs sans l'athlète déclassé.

Avant la ligne des 200 derniers mètres ou le début du sprint final, les coureurs peuvent emprunter toute la largeur de la piste en laissant toutefois un espace suffisant pour le passage de leur adversaire et sans faire de manœuvre pouvant entraîner une collision, une chute ou une sortie de piste.

Pendant le sprint final , même si celui - ci est lancé avant les 200 derniers mètres , chaque coureur doit conserver sa ligne jusqu'à la ligne d'arrivée , à moins de posséder une franche longueur d'avance , sans faire de manœuvre pour empêcher son adversaire de passer .

Un coureur ne peut attaquer ou dépasser par la gauche un adversaire qui se trouve dans le couloir des sprinters. Si le coureur de tête quitte le couloir des sprinters et si son adversaire tente de passer à gauche ; il ne peut y entrer de nouveau que s'il possède encore une longueur de bicyclette d'avance.

Le coureur qui dépasse à droite un adversaire qui se trouve dans le couloir des sprinters n'a pas le droit de le tasser ou de l'obliger à diminuer brusquement sa vitesse.

Le coureur qui a lancé le sprint en dehors du couloir des sprinters ne peut y entrer quand ce dernier est déjà occupé par son adversaire que s'il possède une franche longueur d'avance.

Le coureur de tête qui descend en dessous de la ligne de mensuration sera déclassé, sauf s'il le fait involontairement et si à ce moment là le résultat peut être considéré comme acquis.

Si dans une course à 3 ou 4 (ou plus) un coureur se comporte d'une manière irrégulière pour favoriser un autre coureur, il est déclassé. La course est immédiatement recourue sans le ou les coureurs fautifs.

Si des coureurs d'un même club sont opposés, il doivent porter un signe distinctif quelconque reconnaissable de loin.

En cas de forfait d'un coureur dans une manche à 2, pour être déclaré vainqueur l'autre coureur doit se présenter sur la ligne de départ mais n'est pas tenu de courir la distance.

La côte d'azur ne faisant pas partie intégrante de la piste, il est interdit d'y faire du surplace.

Le départ est donné au sifflet.

Arrêt de la course :

La course ne peut être arrêtée que :

En cas de chute.

Si la chute est causée intentionnellement par un concurrent, celui - ci est déclassé ou disqualifié du tournoi selon la gravité de la faute commise et l'autre coureur déclaré vainqueur. Dans les manches à plusieurs coureurs, l'épreuve est immédiatement recourue sans le coureur fautif.

Si la chute est causée par un concurrent roulant trop lentement dans un virage ou par une faute non intentionnelle, la course est recommencée et le coureur fautif doit partir de l'intérieur de la piste .

Si la chute n'est pas causée par la faute d'un concurrent , les commissaires décident si la course est recommencée avec le même ordre des coureurs ou si les positions au moment de la chute sont considérées comme acquises .

En cas de crevaison.

En cas de rupture d'une pièce essentielle de la bicyclette.

Dans ces 3 cas les commissaires décident la course est recommencée avec le même ordre des coureurs ou si les positions au moment de l'incident sont considérées comme définitivement acquises.

Dans les cas suivants.

Si un coureur perd l'équilibre, tombe, touche un adversaire ou la balustrade la course est recommencée et le coureur en question partira de l'intérieur de la piste.

Si le starter constate une infraction flagrante et arrête la course avant le coup de cloche indiquant le début du dernier tour, les commissaires peuvent reléguer ou disqualifier le coureur auteur de l'infraction. L'autre coureur est déclaré vainqueur ou s'il s'agit d'une épreuve à plusieurs coureurs, l'épreuve est recommencée sans le fautif.

Si l'auteur de l'infraction n'est pas déclassé ou disqualifié, la course est recommencée et le coureur fautif doit partir de l'intérieur de la piste.

CHAMPIONNAT D' ILE DE FRANCE DE VITESSE INDIVIDUELLE SUR LE VELODROME D'AULNAY SOUS BOIS

Catégories.

Dames Minimés et cadettes, juniors et seniors.

Un maillot de Championne d'Ile de France sera attribué :

à la 1^{ère} Senior.

à la 1^{ère} junior

à la 1^{ère} Cadette

à la 1^{ère} Minime

Déroulement de l'épreuve :

Qualifications :

Une épreuve qualificative pour chaque catégorie est disputée par essais individuels sur 200 mètres départ lancé. Cette épreuve qualificative fait partie intégrante de l'épreuve de vitesse, ce qui implique l'utilisation de vélos classiques.

Les coureurs partent de la ligne opposée et effectuent 1 tour et demi ; les 200 derniers mètres étant chronométrés (au 1000^{ème} de seconde).l'ordre des départ est déterminé en partant du principe que les 8 premiers classés du championnat d'Ile de France de l'année 2009 partiront les derniers dans l'ordre inverse de leur classement. Pour les autres coureurs, tirage au sort obligatoire.

Le coureur entre en piste dès qu'il a été dépassé par le coureur précédent qui a déclenché le chronomètre.

En cas d'accident reconnu ou non reconnu, le coureur prend un nouveau départ.

Un seul nouveau départ est permis.

Coureurs qualifiés :

Dames minimés et cadettes : Les 9 meilleurs temps.

Dames juniors et seniors : Les 9 meilleurs temps.

En cas d'ex-aequo, lors de l'établissement du classement de l'épreuve des 200 mètres lancé, les coureurs sont départagés par tirage au sort.

Championnat de vitesse. 2 tours

Dames minimés et cadettes : 3 1/4 de finale à 3, 1 repêchage- 2 1/2 en 2 manches - 2 finales en 2 manches.

Dames juniors et seniors : 3 1/4 de finale à 3, 1 repêchage- 2 1/2 en 2 manches - 2 finales en 2 manches.

Pour chacun des participants, la position de départ est déterminée par tirage au sort. Si la course se dispute en 2 manches chacun des concurrents doit mener dans l'une d'elles suivant le tirage au sort. Dans le cas de belle un nouveau tirage au sort est effectué.

Le coureur qui tire le numéro 1 doit partir à la corde et mener jusqu'à la ligne de poursuite du côté opposé de la piste, à moins d'être dépasser.

Un maximum de 2 surplaces sont autorisés par course .La durée maximum d'un surplace est de 30 secondes à l'issue desquelles le starter indique à l'athlète de tête de continuer. Le cas échéant, le starter arrête la course et l'autre coureur est déclaré vainqueur de la manche.

Dans une course à 3 ou plusieurs coureurs, la course est immédiatement recourue à 2 ou plusieurs coureurs sans l'athlète déclassé.

Avant la ligne des 200 derniers mètres ou le début du sprint final, les coureurs peuvent emprunter toute la largeur de la piste en laissant toutefois un espace suffisant pour le passage de leur adversaire et sans faire de manœuvre pouvant entraîner une collision, une chute ou une sortie de piste.

Pendant le sprint final, même si celui - ci est lancé avant les 200 derniers mètres , chaque coureur doit conserver sa ligne jusqu'à la ligne d'arrivée , à moins de posséder une franche longueur d'avance , sans faire de manœuvre pour empêcher son adversaire de passer .

Un coureur ne peut attaquer ou dépasser par la gauche un adversaire qui se trouve dans le couloir des sprinters. Si le coureur de tête quitte le couloir des sprinters et si son adversaire tente de passer à gauche ; il ne peut y entrer de nouveau que s'il possède encore une longueur de bicyclette d'avance.

Le coureur qui dépasse à droite un adversaire qui se trouve dans le couloir des sprinters n'a pas le droit de le tasser ou de l'obliger à diminuer brusquement sa vitesse.

Le coureur qui a lancé le sprint en dehors du couloir des sprinters ne peut y entrer quand ce dernier est déjà occupé par son adversaire que s'il possède une franche longueur d'avance.

Le coureur de tête qui descend en dessous de la ligne de mensuration sera déclassé, sauf s'il le fait involontairement et si à ce moment là le résultat peut être considéré comme acquis.

Si dans une course à 3 ou 4 (ou plus) un coureur se comporte d'une manière irrégulière pour favoriser un autre coureur, il est déclassé. La course est immédiatement recourue sans le ou les coureurs fautifs.

Si des coureurs d'un même club sont opposés, il doivent porter un signe distinctif quelconque reconnaissable de loin.

En cas de forfait d'un coureur dans une manche à 2, pour être déclaré vainqueur l'autre coureur doit se présenter sur la ligne de départ mais n'est pas tenu de courir la distance.

La côte d'azur ne faisant pas partie intégrante de la piste, il est interdit d'y faire du surplace.

Le départ est donné au sifflet.

Arrêt de la course :

La course ne peut être arrêtée que :

En cas de chute.

Si la chute est causée intentionnellement par un concurrent, celui - ci est déclassé ou disqualifié du tournoi selon la gravité de la faute commise et l'autre coureur déclaré vainqueur. Dans les manches à plusieurs coureurs, l'épreuve est immédiatement recourue sans le coureur fautif.

Si la chute est causée par un concurrent roulant trop lentement dans un virage ou par une faute non intentionnelle, la course est recommencée et le coureur fautif doit partir de l'intérieur de la piste .

Si la chute n'est pas causée par la faute d'un concurrent , les commissaires décident si la course est recommencée avec le même ordre des coureurs ou si les positions au moment de la chute sont considérées comme acquises .

En cas de crevaison.

En cas de rupture d'une pièce essentielle de la bicyclette.

Dans ces 3 cas les commissaires décident la course est recommencée avec le même ordre des coureurs ou si les positions au moment de l'incident sont considérées comme définitivement acquises.

Dans les cas suivants.

Si un coureur perd l'équilibre, tombe, touche un adversaire ou la balustrade la course est recommencée et le coureur en question partira de l'intérieur de la piste.

Si le starter constate une infraction flagrante et arrête la course avant le coup de cloche indiquant le début du dernier tour, les commissaires peuvent reléguer ou disqualifier le coureur auteur de l'infraction. L'autre coureur est déclaré vainqueur ou s'il s'agit d'une épreuve à plusieurs coureurs, l'épreuve est recommencée sans le fautif.

Si l'auteur de l'infraction n'est pas déclassé ou disqualifié, la course est recommencée et le coureur fautif doit partir de l'intérieur de la piste.

CHAMPIONNAT D' ILE DE FRANCE DE VITESSE INDIVIDUELLE SUR LE VELODROME DE SAINT DENIS

Catégories.

Hommes minimes, cadets.

Un maillot de champion d'Ile de France ne sera attribué à chaque vainqueur que si **4 concurrents prennent le départ.**

Déroulement de l'épreuve :

Qualifications :

Une épreuve qualificative pour chaque catégorie est disputée par essais individuels sur 200 mètres départ lancé. Cette épreuve qualificative fait partie intégrante de l'épreuve de vitesse, ce qui implique l'utilisation de vélos classiques.

Les coureurs partent de la ligne opposée et effectuent 3 tours et demi ; les 200 derniers mètres étant chronométrés (au 1000^{ème} de seconde). L'ordre des départ est déterminé en partant du principe que les 8 premiers classés du championnat d'Ile de France de l'année 2009 partiront les derniers dans l'ordre inverse de leur classement. Pour les autres coureurs, tirage au sort obligatoire.

Le coureur entre en piste dès qu'il a été dépassé par le coureur précédent qui a déclenché le chronomètre.

En cas d'accident reconnu ou non reconnu, le coureur prend un nouveau départ.
Un seul nouveau départ est permis.

Coureurs qualifiés :

Hommes Minimes : Les 12 meilleurs temps.

Hommes cadets : Jusqu'au 18ème meilleur temps (si plus de 12 partants).
Les 9 meilleurs temps (si moins de 12 partants).

En cas d'ex-aequo, lors de l'établissement du classement de l'épreuve des 200 mètres lancé, les coureurs sont départagés par tirage au sort.

Championnat de vitesse. 3tours

Hommes minimes : 4 séries à 3, 2 repêchages - 2 1/2 finale à 3, 1 repêchage - finale à 3.

Hommes cadets : (si au moins 12 partants) 6 séries, 3 repêchages - 3 1/4 de finale à 3, 1 repêchage
2 1/2 en 2 manches - 2 finales en 2 manches.

(si moins de 12 partants) 3 1/4 de finale à 3, 1 repêchage
2 1/2 en 2 manches - 2 finales en 2 manches.

Pour chacun des participants, la position de départ est déterminée par tirage au sort. Si la course se dispute en 2 manches chacun des concurrents doit mener dans l'une d'elles suivant le tirage au sort. Dans le cas de belle un nouveau tirage au sort est effectué.

Le coureur qui tire le numéro 1 doit partir à la corde et mener jusqu'à la ligne de poursuite du côté opposé de la piste, à moins d'être dépassé.

Un maximum de 2 surplaces sont autorisés par course. La durée maximum d'un surplace est de 30 secondes à l'issue desquelles le starter indique à l'athlète de tête de continuer. Le cas échéant, le starter arrête la course et l'autre coureur est déclaré vainqueur de la manche.

Dans une course à 3 ou plusieurs coureurs, la course est immédiatement recourue à 2 ou plusieurs coureurs sans l'athlète déclassé.

Avant la ligne des 200 derniers mètres ou le début du sprint final, les coureurs peuvent emprunter toute la largeur de la piste en laissant toutefois un espace suffisant pour le passage de leur adversaire et sans faire de manœuvre pouvant entraîner une collision, une chute ou une sortie de piste.

Pendant le sprint final, même si celui-ci est lancé avant les 200 derniers mètres, chaque coureur doit conserver sa ligne jusqu'à la ligne d'arrivée, à moins de posséder une franche longueur d'avance, sans faire de manœuvre pour empêcher son adversaire de passer.

Un coureur ne peut attaquer ou dépasser par la gauche un adversaire qui se trouve dans le couloir des sprinters.

Si le coureur de tête quitte le couloir des sprinters et si son adversaire tente de passer à gauche; il ne peut y entrer de nouveau que s'il possède encore une longueur de bicyclette d'avance.

Le coureur qui dépasse à droite un adversaire qui se trouve dans le couloir des sprinters n'a pas le droit de le tasser ou de l'obliger à diminuer brusquement sa vitesse.

Le coureur qui a lancé le sprint en dehors du couloir des sprinters ne peut y entrer quand ce dernier est déjà occupé par son adversaire que s'il possède une franche longueur d'avance.

Le coureur de tête qui descend en dessous de la ligne de mensuration sera déclassé, sauf s'il le fait involontairement et si à ce moment là le résultat peut être considéré comme acquis.

Si dans une course à 3 ou 4 (ou plus) un coureur se comporte d'une manière irrégulière pour favoriser un autre coureur, il est déclassé. La course est immédiatement recourue sans le ou les coureurs fautifs.

Si des coureurs d'un même club sont opposés, ils doivent porter un signe distinctif quelconque reconnaissable de loin.

En cas de forfait d'un coureur dans une manche à 2, pour être déclaré vainqueur l'autre coureur doit se présenter sur la ligne de départ mais n'est pas tenu de courir la distance.

La côte d'azur ne faisant pas partie intégrante de la piste, il est interdit d'y faire du surplace.

Le départ est donné au sifflet.

Arrêt de la course :

La course ne peut être arrêtée que :

En cas de chute.

Si la chute est causée intentionnellement par un concurrent, celui-ci est déclassé ou disqualifié du tournoi selon la gravité de la faute commise et l'autre coureur déclaré vainqueur. Dans les manches à plusieurs coureurs, l'épreuve est immédiatement recourue sans le coureur fautif.

Si la chute est causée par un concurrent roulant trop lentement dans un virage ou par une faute non intentionnelle, la course est recommencée et le coureur fautif doit partir de l'intérieur de la piste.
Si la chute n'est pas causée par la faute d'un concurrent, les commissaires décident si la course est recommencée avec le même ordre des coureurs ou si les positions au moment de la chute sont considérées comme acquises.

En cas de crevaison.

En cas de rupture d'une pièce essentielle de la bicyclette.

Dans ces 3 cas les commissaires décident la course est recommencée avec le même ordre des coureurs ou si les positions au moment de l'incident sont considérées comme définitivement acquises.

Dans les cas suivants.

Si un coureur perd l'équilibre, tombe, touche un adversaire ou la balustrade la course est recommencée et le coureur en question partira de l'intérieur de la piste.

Si le starter constate une infraction flagrante et arrête la course avant le coup de cloche indiquant le début du dernier tour, les commissaires peuvent reléguer ou disqualifier le coureur auteur de l'infraction. L'autre coureur est déclaré vainqueur ou s'il s'agit d'une épreuve à plusieurs coureurs, l'épreuve est recommencée sans le fautif. Si l'auteur de l'infraction n'est pas déclassé ou disqualifié, la course est recommencée et le coureur fautif doit partir de l'intérieur de la piste.

CHAMPIONNAT D'ILE DE FRANCE DE L'OMNIUM INDIVIDUEL SUR LE VELODROME JACQUES ANQUETIL

Catégories.

Hommes juniors et seniors.

1 seul classement.

Un maillot de champion d'Ile de France ne sera attribué au vainqueur que si **4 concurrents ou prennent le départ.**

Un maillot de champion d'Ile de France est remis au premier junior finaliste (classé dans les 8 premiers).

Dans le cas de victoire d'un coureur junior il ne sera pas attribué de titre, ni de maillot au premier senior.

Déroulement de l'épreuve :

Ce championnat se dispute en 4 manches.

1ère manche, élimination (si 24 engagés et moins 1série)

(si plus de 24 engagés 2 séries les 12 premiers de chaque série sont qualifiés pour la seconde manche) * **voir attribution des points en cas de séries.**

2ème manche, course aux points : 15 kilomètres, 30 tours, 6 classements (pour les 24 sélectionnés).

3ème manche, kilomètre lancé (1 km) : 2 tours chronométrés, plus 2 tours de lancement. (pour les 12 premiers du classement intermédiaire).

Ordre des départs dans l'ordre inverse du classement intermédiaire.

4ème manche, poursuite 3 km 6 tours (pour les 8 premiers du classement intermédiaire).

Ordre des départs :

Ligne d'arrivée : 7ème contre Ligne opposée : 8ème

Ligne d'arrivée : 5ème contre Ligne opposée : 6ème

Ligne d'arrivée : 3ème contre Ligne opposée : 4ème

Ligne d'arrivée : 1ème contre Ligne opposée : 2ème

Le classement s'effectue par l'addition des places.

Dans le cas de séries pour l'élimination, les 12 premiers de chaque série marqueront :
1^{er} 1,5 pt, 2^{ème} 3,5pts, 3^{ème} 5,5pts, 4^{ème} 7,5pts, 5^{ème} 9,5pts, 6^{ème} 11,5pts, 7^{ème} 13,5pts, 8^{ème} 15,5pts, 9^{ème} 17,5pts,
10^{ème} 19,5pts, 11^{ème} 21,5pts, 12^{ème} 23,5pts.

En cas d'égalité après la course aux points, il est tenu compte des places de premier (uniquement) dans les 2 manches, puis ensuite c'est la course aux points qui est prépondérante.

En cas d'égalité après le kilomètre lancé, il est tenu compte des places de premier (uniquement) et de leur nombre dans les 3 manches, puis ensuite c'est le Kilomètre lancé qui est prépondérant.

Pour le classement final en cas d'ex-aequo de il est tenu compte des places de premier (uniquement) et de leur nombre dans les 4 manches, puis ensuite c'est la meilleure place en poursuite qui est prépondérante.